

National-Foot 1/ 5e journée/ USO – Missile FC : 0 – 1

Les Militaires confirment leur montée en puissance



Photo : Joseph Manianga

Après un début de championnat en demi-teinte, l'équipe militaire se solidifie à chaque sortie.

James Angelo LOUNDOU

Oyem/Gabon

Stade provincial d'Akoakam. Officiels : Béranger Antsara (arbitre), Jean-Noël Pambo Mombo et Ferrery Nang Nguema (assesseurs), Serge Ngobenga (4e arbitre), Cyrille Nsi Ella Nsi (commissaire), Zachée Obiang Mbegah (délégué à l'organisation). **But :** Jerry Nzamba (21e). **Avertissements :** Freddy Ndong Allogho (69e) pour l'USO, Paulin Nzambi (68e) et Cyrille Avebe Engozo'o (69e) pour Missile FC. **Public assez nombreux. Aire de jeu moyenne. Temps chaud.**

MISSILE FC confirme son embellie. Après une entame de championnat poussive, le club des Forces de défense du Gabon vient d'enregistrer deux succès de rang. Même sans certains éléments de base, Bruno Mbanangoye Zita et ses partenaires ont confirmé leur regain de confiance, en s'imposant sur le terrain de l'Union Sportive d'Oyem (USO), samedi dernier. Pour son retour sur le banc unioniste, après trois matches d'absence pour raison de suspension, l'entraîneur Brice Makaya va pourtant innover, en abandonnant son habituel 4-3-3 pour un 4-4-2, avec aux avant-postes Kamilou Abassi et Lionel Okoue Allogo, et sur les côtés du milieu de terrain, Djibril Sidibe (à droite) et Nick Dibango (à gauche).

Ce schéma offensif est destiné à exploiter le manque de repères de l'inédite paire défensive centrale visiteuse formée par Prince Ndinga Ongolo et Cyrille Saint-Etienne Avebe Engozo'o. Un duo choisi par Charles Delicat, pour suppléer le forfait de deux titulaires, Pongui Kombo et Emmanuel Nkoua. Sans compter celui de Tchen Djesnot Kabi, dans le secteur médian militaire, animé par Marien Ikonda, Nathanaël Bongo Mboulou et Mbanangoye.

Les maladresses et limites techniques de Kamilou Abassi, plus d'une fois mis en situation favorable par son compère Okoue Allogo, ont malheureusement pénalisé des Oyemois dont l'arrière-garde va quasiment offrir l'ouverture du score aux Militaires.

Oublié au second poteau sur un service de Mbanangoye, Jerry Nzamba (21e minute) envoie Jean Ango Ango chercher le ballon au fond de ses filets.

Le jeune attaquant international

A' gabonais justifie ainsi sa titularisation et ses bonnes dispositions du moment, au sein du trident offensif complété par le Camerounais Philippe Ebonde Ebongue et le Burkinabè Omar Kabore. Comblant le vide laissé par Léger Djimename, héros malheureux de la victoire sur le CF Mounana, le week-end précédent.

Auteur de l'unique but du match, la recrue tchadienne de Missile FC s'est, en effet, blessée à la tête au cours de cette même rencontre, et est désormais sur le flanc pour plusieurs semaines.

MALAISE LATENT. Loin de Libreville, ses coéquipiers ont tout de même résisté au sursaut oyémoin, malgré la quasi-impossibilité d'appliquer un jeu mieux élaboré sur le terrain sec et cahoteux du stade provincial d'Akoakam.

La baraka a fini par accompagner Missile FC au bout d'un second succès de rang, après que le défenseur et capitaine unioniste, Bernard Obiang Bibang (70e) a envoyé sur la barre transversale de Paulin Nzambi, sa tentative issue d'un coup de pied de réparation obtenu par Okoue Allogo. Il restait alors une vingtaine de minutes à jouer, dans une partie au terme de laquelle l'entraîneur de l'USO estime que ses poulains ont manqué de réussite. Il pense que les beaux jours du club sont à venir, dans un National-Foot 1 2015-2016 qui est à ses premières levées. Et si ce n'est pas encore l'état d'urgence chez les Oyemois, et que les attaquants Gaspard Mezui M'ovono et Basile Baba (recrue camerounaise), les milieux de terrain Chancel Malingui et Benjamin Ndende, les défenseurs Elie Zaha Bohya (blessé) et Franck Kombila, sont autant des atouts qui, pour la plupart, rongent leurs freins, il se dégage des signes d'un malaise latent.

Sinon, comment expliquer que Brice Makaya se passe, depuis le début de la saison, de la majorité des joueurs susmentionnés (Mezui, Ndende, Malingui, Kombila), et que le vice-président chargé de l'organisation du club à Oyem, François Xavier Essono, en vienne quasiment aux mains avec Kamilou Abassi, au sortir de la deuxième défaite de suite du l'USO ?

Les équipes

USO : Ango Ango – Nze Ebana, Obiang Bibang (capitaine), Onana Nzomo, Ondo Mename (Ekomo Ekomo, 71e) - Mahendje, Ndong Allogho (Ndong Biteghe, 86e), Dibango, Sidibe –



Photo : Joseph Manianga

Une défaite de plus pour USO, désormais en position de premier non relégable.

Abassi (Rekouangue, 77e), Missile FC : Nzambi – Nze Ondo, Okoue Allogo, Ndinga Ongolo, Avebe Engozo'o, Moussono – Ikonda, Entraîneur : Brice Makaya



Photo : Joseph Manianga

Kamilou Abassi, l'un des rares Oyemois à avoir tiré son épingle du jeu.

Bongo Mboulou, Mbanangoye (capitaine), (Amorez, 85e) – J. Nzamba (Mickossa, 85e),

Ebonde Ebongue, O. Kabore (Odimba, 77e) Entraîneur : Charles Delicat

ARCEP
GABON

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES ET DES POSTES

REPUBLIQUE GABONAISE

Union-Travail-Justice

PRESIDENCE DU CONSEIL DE REGULATION

COMMUNIQUE

de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP)

Dans le cadre de ses missions de surveillance du marché des télécommunications, l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes (ARCEP) enregistre, depuis plusieurs mois, des fraudes massives sur le trafic téléphonique entrant au Gabon.

Ces fraudes se caractérisent par le détournement des appels téléphoniques émis depuis l'étranger qui se terminent au Gabon par des liaisons internationales non officielles. Elles sont mises en œuvre à partir des équipements dénommés « **SIMBOX** ». Ces équipements, non déclarés et non homologués, sont installés et exploités au Gabon en flagrante violation des dispositions de la loi n° 005/2001 du 27 juin 2001 portant réglementation du secteur des télécommunications en République gabonaise.

En pratique, lorsqu'on reçoit un appel international, le numéro affiché doit être précédé de l'indicatif du pays d'émission dudit appel (exemple +33 pour la France). Or, pour ces appels détournés, l'écran du téléphone de la personne qui reçoit affiche un numéro local du Gabon.

Ces fraudes, qui génèrent d'importants revenus financiers à leurs auteurs, sont organisées principalement par des personnes résidentes à l'étranger ou de passage au Gabon qui y introduisent ces SIMBOX et les confient à des complices basés localement pour exploitation.

Les actions menées dans ce sens par l'ARCEP en collaboration avec les forces de sécurité, ont permis à ce jour l'arrestation, en flagrant délit, de plusieurs individus.

En conséquence, l'ARCEP informe le public que toute personne qui, en connaissance de cause ou prétendant ignorer la réglementation, héberge, installe et exploite frauduleusement des équipements SIMBOX, est passible d'un emprisonnement ferme sans préjudice du paiement d'une amende, conformément aux textes en vigueur en République gabonaise.

Enfin, il est rappelé que tout équipement de télécommunications de quelque nature que ce soit, doit requérir l'homologation préalable de l'ARCEP.

Fait à Libreville, le

14 DEC. 2015

Le Président du Conseil de Régulation



Lin MOMBO